

Mémoire de Joyce Renaud, citoyenne concernée et indignée

Présenté au

Bureau d'audiences publique sur l'environnement (BAPE)

dans le cadre des

Enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste

Trois-Rivières, le 29 mai 2014

Mémoire déposé par:

Mme Joyce Renaud
104-5150 Notre-Dame ouest
Trois-Rivières (Québec) G9A 4Z7

Téléphone : 819 374-9730

Courriel : joycerenaud57@gmail.com

INTRODUCTION

Mon mémoire sera sans doute fort différent des autres. Je soupçonne que ce dossier dépasse le simple gaz de schiste, que plusieurs dossiers y sont reliés. Je ne pourrai pas tout traiter. Mais je ne peux me résoudre à me limiter à ce sujet compartiment. Ce mémoire, je l'ai fait de peine et de misère. Avec tout le respect que je vous dois, je désire être lu et entendu avec la plus grande attention et avec considération.

Lors des audiences tenues du 31 mars au 17 avril 2014, des échanges ont eu lieu sur le thème de la gouvernance. Les sous-thèmes traités le 8 avril, soit la « Responsabilité des différentes instances provinciale, régionale et municipale... » et le 9 avril « Gouvernance de l'industrie ». Ma très grande insatisfaction ainsi que l'inquiétude que suscite chez moi la filière des gaz de schiste m'ont motivée à présenter ce mémoire.

Mais d'abord, je tiens à mentionner que la gouvernance citoyenne n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite. Elle ne peut être dissociée des deux autres gouvernances. La gouvernance citoyenne ne peut être déplacée ou orientée au gré du vent. Malheureusement, c'est ce que je constate depuis le début de cette « histoire ». Au fur et à mesure que les « partis politiques » se succèdent et reviennent au pouvoir, il est de plus en plus évident que tout est mis en œuvre pour nous imposer cette filière.

Depuis quelques années je prends conscience des enjeux environnementaux et économiques, ainsi que du néolibéralisme, de ses impacts sur notre société et de l'emprise qu'elle a sur les choix que nos dirigeants se croient obligés de faire. Ainsi, mon indignation m'a amené à me documenter un peu plus.

Dans les informations que j'ai regardées, j'ai trouvé à maintes reprises des discordances prononcées. Plus souvent qu'autrement, les revues de presse s'avéraient être fondés et vérifiables. J'y ai trouvé des informations qu'on ne nous donne pas sur les médias classiques, ni au gouvernement.

J'ai aussi lu des livres tels que « **Noir Canada** », « **Gouvernance, le Management totalitaire** » de Alain Deneault, « **Désinformation** » de Hans Smart pour n'en nommer que quelques uns. Ces lectures m'ont permis d'approfondir ma réflexion, de reconnaître que je vivais la confusion, l'insatisfaction, l'irritation lorsque je me tournais vers les différentes autorités et commissions telles que le BAPE et auprès de certains médias.

Ça fait près de 4 ans que je me suis engagé dans cette lutte citoyenne. J'ai rencontré des Québécois-es formidables. Je suis d'avis que ces gens n'ont pas à se faire imposer une domination, surtout qu'il y avait et qu'il y a encore des solutions, des possibilités alternatives qui nous libéreraient tous des hydrocarbures. Dans ce parcours j'ai réalisé qu'il n'y pas que du négatif, mais qu'il y a ÉNORMÉMENT de créativité, etc...

Ce qui me choque c'est que plusieurs possibilités n'ont pas été suffisamment soutenues. Nous nous sommes donc privés de réalisations prometteuses qui auraient pu être quasiment aussi importante que celle de l'Hydro Québec.

Mais JE CHOISIS de continuer à LUTTER, à ME RÉJOUIR, à CROIRE en notre créativité québécoise. JE CHOISIS de CONTINUER à ESPÉRER qu'elle fleurira malgré les détours, malgré les embuches. JE CHOISIS les projets prometteurs qu'on a empêché jusqu'ici d'aboutir. JE M'ENTÊTE À VOULOIR la concrétisation de ces projets bien québécois, même s'il me semble que les gouvernements au pouvoir se sont évertués à faire 1 pas en avant pour en faire 3 en arrière.

Les mandats restreints et quasiment identiques confinés à la filière des hydrocarbures qui ont été confiés aux 3 dernières études sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans la Vallée du Saint-Laurent sont dépourvus de bons sens. Dans un contexte où il y a urgence d'agir, nous ne pouvons plus continuer à avancer à pas de tortue et à enterrer à grand renfort les alternatives salutaires.

Je prie pour que les personnes à qui la gestion de l'état a été confiées, ainsi que toutes les autres qui travaillent avec elles acceptent de se réveiller, trouvent le courage de se tenir debout, manifestent la clairvoyance et la volonté nécessaires pour décider sainement de l'avenir de l'humanité. Que ces personnes courageuses découvrent qu'elles ne sont pas seules!

Notre passé nous a donné de grands hommes. Sans faire de politique, nommons René Lévesque, ce grand dirigeant, qui dans les années 1960 a osé affranchir le peuple québécois de l'emprise d'industries machiavéliques qui s'approprièrent des richesses du Québec et qui s'enrichissaient au dépens du peuple. René Lévesque et quelques braves comme lui avaient décidé que ce temps d'abus était révolu.

Il doit en être de même aujourd'hui!

Regardons les mandats du BAPE:

BAPE février 2011

http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/Gaz_de_schiste/documents/LR4.pdf

- proposer un cadre de développement de l'exploration et de développement des gaz de schistes de manière à favoriser une cohabitation harmonieuse de ces activités avec les populations concernées, l'environnement et les autres secteurs d'activité présents sur le territoire ;
- proposer des orientations pour un encadrement légal et réglementaire qui assure, pour les volets, d'exploration, d'exploitation et d'infrastructures de collecte de gaz naturel, le développement sécuritaire de cette industrie dans le respect du développement durable;
- s'adjointre des experts scientifiques qui évalueront tout enjeu relié au présent mandat.

L'ÉES : <http://ees-gazdeschiste.gouv.qc.ca/le-comite/son-mandat/>

- L'évaluation économique établissant la pertinence socioéconomique de l'exploitation de la ressource gazière et les conditions assurant une maximisation des revenus pour l'État;
- L'évaluation des impacts et des risques environnementaux, des facteurs influant sur l'acceptabilité sociale et des méthodes de mitigation appropriées;
- La définition des orientations et des paramètres d'une réglementation encadrant l'évaluation environnementale des projets d'exploration et d'exploitation gazières et leur réalisation, applicable à la vallée du Saint-Laurent et, si possible, ailleurs au Québec;

- L'évaluation de la pertinence de mettre en place des observatoires scientifiques afin d'acquérir en continu des connaissances et d'assurer une mise à jour évolutive de la réglementation.

BAPE 2014 présentement en cours

- les enjeux que soulèvent l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent
- ...éclairer, dans une perspective de développement durable, le gouvernement dans sa réflexion sur cette filière énergétique

Quelle place a-t-on laissé pour les véritables solutions?

GOUVERNANCE

La définition de gouvernance c'est soit l'action de gouverner, soit une manière de gérer ou d'administrer. Et pour aller plus loin, la définition suivante de « gouverner » car c'est la définition qui semble la mieux correspondre dans ce contexte :

Exercer son empire sur quelqu'un, quelque chose, les **dominer**.

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/gouverner/37700>

Je crois qu'il y a une domination dans ce dossier et dans plusieurs autres dossiers énergétiques..

GOUVERNANCE DES INDUSTRIES :

Les industries quelles soient gazière, pétrolière, uranifère, minière, pour n'en nommer quelques unes partageraient grosso modo des manières similaires de fonctionner et un langage semblable.

On voit des attaques sur la crédibilité de responsables nommés par l'État, on entend parler de manœuvres d'intimidation sous forme de « procédures ou de poursuites » contre les responsables ou de gouvernements.

Des manœuvres que je calcule « de force » sont de plus en plus exercées contre les personnes qui assument véritablement leurs responsabilités et qui demeurent intègres.

Par exemple, le président et chef de la direction de Strateco, dans un récent article *Uranium - Strateco s'en prend au président de la commission d'enquête du BAPE* paru dans Le Devoir le 21 mai 2014, auteur Alexander Shields, le président et chef de la direction de Strateco

<http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/408776/uranium-strateco-s-en-prend-au-president-de-la-commission-d-enquete-du-bape>

On met en doute la neutralité, la légitimité requise pour présider les travaux de la commission. On indique clairement la nécessité de « *rebâtir la crédibilité du Québec en s'assurant de se distancer des nominations faites par l'ancien ministre Daniel Breton* ». On prétend que l'évaluation environnementale serait inutile. On exige la démission de monsieur Francoeur. On menace d'entamer des procédures devant la Cour supérieure pour arriver à cette fin.

Un autre exemple que je juge d'intimidation, lancé contre Louis-Gilles Francoeur sur le blogue de Léo-Paul Lauzon : «Intimidation» du président des minières envers Louis-Gilles Francoeur

du 27 décembre 2012

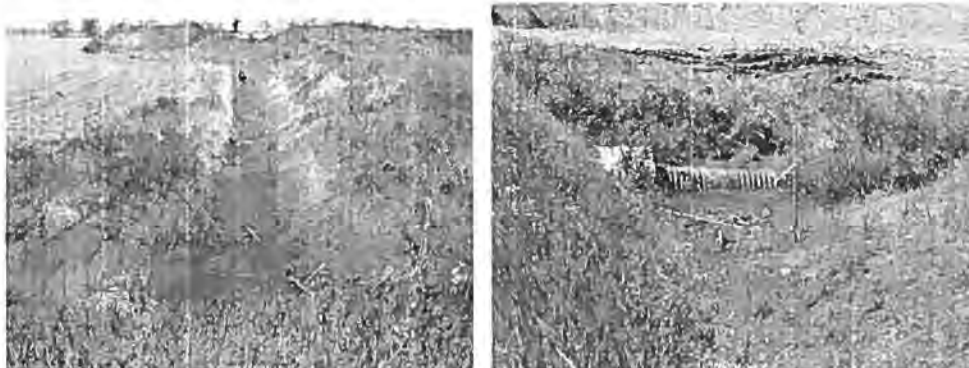
<http://blogues.journaldemontreal.com/lauzon/politique/intimidation-du-president-des-minières-envers-louis-gilles-francoeur/>

L'État et le peuple se voient désignés comme partenaires jusqu'au moment où l'un ou l'autre empêche les industries d'arriver à leurs fins.

Gouvernance de l'État

Veillez trouver en annexe le témoignage de M. Jean-Pierre Marchand et Mme Brigitte Gagnon qui demeurent à Champlain, tout près du lieu de fracturation. Ils ont vécu tous les « désagréments » lors de ces travaux. Vous trouverez en dessous 2 photos qui parlent d'elles-mêmes des dégâts « invisibles »... donc des « inexistants ». Vraiment?

Il me semble évident qu'il y a une incongruité énorme entre les preuves que ces résidents nous donnent et les « dires » de M. Lamontagne et Mme Guay. En regardant les photos, force est de constater que l'incongruité ne vient pas de ces citoyens. Les différents ministères ainsi que leurs employés qui relèvent tous du gouvernement sont mal outillés pour effectuer le suivi qu'ils devaient et auraient à faire si on laisse passer ce projet.



Tout en regardant ces photos (et il y en a d'autres), voyons les extraits tirés du BAPE sur des échanges entre le président du BAPE et M. Lamontagne ainsi que Mme Guay.

Dans le rapport DT5 on parle de *bassins de décantation qui ne fuient pas...*

PAR LE PRÉSIDENT : Oui, mais peut-être en fonction de la situation historique où, bon, il y a eu certains puits qui ont été fracturés, à notre connaissance, il y a eu certaines inspections aussi qui ont dû être faites lors de la période 2006-2010, à ce sujet-là est-ce que vous avez de l'information de ce qui a été constaté pour ce qui est de ces bassins-là?

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : Je n'ai eu aucun rapport d'incidence de fuites décelées de ces bassins-là.

PAR LE PRÉSIDENT : Mais est-ce qu'il y a eu des inspections?

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : Non. Il y a eu des inspections après 2010, après le BAPE, mais pas avant. Parce qu'avant, les sites n'étaient pas soumis aux exigences de la Loi sur la qualité de l'environnement, ils n'étaient pas couverts.

PAR LE PRÉSIDENT : Ça, je le comprends, mais je veux dire, dans la situation où il y a eu fracturation, il y a eu un bassin, je suppose que vous avez dû faire aussi certaines inspections au cours des années 2010.

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : Oui, après 2010, oui, il y a eu des inspections.

PAR LE PRÉSIDENT : C'est ça.

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : Il n'y avait pas de fuite.

PAR LE PRÉSIDENT : O.K.

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : C'est ce qui a été constaté.

Page 86 : *On a rien étudié*

PAR M. CHARLES LAMONTAGNE : Il n'y a eu aucune étude déposée au BAPE sur ces bassins-là. C'est-à-dire déposée, je devrais dire : il n'y a aucune étude dans le cadre de l'ÉES sur les membranes utilisées sur les bassins.

Tiré de PR3.6.6 (MDDEFP) page 6

Dans le cadre de ce programme, chaque puits a été visité un minimum de trois fois par les inspecteurs du Ministère. En date du 30 juin 2013, 306 inspections sur les différents puits de gaz de shale ont été effectuées par les inspecteurs des directions régionales concernées par l'exploration gazière. Lors de ces inspections, le MDDEFP n'a pas constaté de fuites de fluides de fracturation ou de boues de forage, ni de déversements de ces matières lors de leur manipulation ou de leur transport.

DT5. Page 63 *C'est-tu vrai, c'est-tu faux ?*

PAR Mme ISABELLE GUAY : On connaît absolument tous les produits qui ont été utilisés. Ce n'est pas difficile d'avoir cette information-là, on l'a eue. On a absolument tous les produits. Maintenant, à savoir lesquels sont problématiques, lesquels sont traitables, c'est exactement l'objet d'une des études qu'on a faites 2475 pour compléter l'information qui était manquante. Tout à l'heure, on a vu qu'il manquait de l'information, on a vraiment fait des

études qui nous permettraient justement de voir vraiment... **notre objectif c'est de focaliser sur ce qui est vraiment problématique**; parce que ce qu'on entend beaucoup, c'est qu'il y a énormément de produits utilisés, on ne connaît pas la formulation de ça.

Je crois que plusieurs données qu'on nous a fournies depuis plusieurs années sont fausses. Les définitions suivantes correspondent tout à fait aux interventions qui nous ont été servies lors des audiences.

Définition de complaisance : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/complaisance/17667>

- Indulgence excessive et souvent blâmable
- Satisfaction personnelle allant jusqu'à la fatuité

Pour revenir au témoignage de M. Marchand et Mme Gagnon, ils n'ont pas déposé de mémoire, parce qu'ils n'ont **JAMAIS SU** qu'il y avait un deuxième BAPE cette année. Ce n'est que par une rencontre fortuite que j'ai pu les en informer. Ils m'ont confié qu'ils ne suivaient plus le dossier car ils avaient été déçus, ne se sentait pas représenté, qu'ils ne croyaient plus être capable de faire quelque chose. Ils ont donc baissés les bras. En plus, ils avaient cru en un moratoire effectif.

Voyons comment le peuple a été « informé ». Si j'ai bien compris, le communiqué est diffusé sur CNW. Le BAPE, ni personne d'autre semble-t-il, s'assure que la diffusion élargie et efficace soit faite sur les médias. Ensuite, on laisse aux médias le soin de consulter et d'envoyer leurs journalistes pour couvrir l'évènement. Si j'ai bien compris les médias n'ont eu, **AUCUNE OBLIGATION DE COUVRIR CET ÉVÈNEMENT!** Et pourtant il s'agit d'un dossier d'intérêt national.

Cette information qui ne se rend pas à la majorité de la population ne permet pas un taux optimal de participation citoyenne. Le peuple ne peut exercer sa responsabilité, se prononcer sur quelque chose qu'il ne connaît pas. **ET VOILÀ POUR LA GOUVERNANCE CITOYENNE!**

Dans son allocution mémorable, John F. Kennedy a dit: « My fellow Americans, ask not what your country can do for you, ask what you can do for your country. »

Traduction libre : Mes Américains pairs, ne demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, demandez ce que vous pouvez faire pour votre pays.

Le terme « pairs » ici signifie : ceux qui **occupent le même rang**, qui sont **égaux en dignité**.

Dans ce dossier de gaz de schiste, il est évident pour moi qu'on fait à croire au peuple qu'on se soucie de lui, de « l'acceptabilité sociale » et qu'on attendra son approbation. Je n'y crois pas.

Après le changement de gouvernement en 2012, nous étions plusieurs à espérer que le dossier de « schiste » serait terminé et qu'il y aurait un véritable moratoire. Qu'on se dirigeait vers des solutions **VRAIES**, telles que l'électrification des transports.

Pendant plus d'un an, nous lisions dans les journaux, nous entendions à la radio qu'il y avait moratoire sur le gaz de schiste. Je n'ai pas entendu de personnage politique corriger la donne.

Pendant ce temps, à regarder les pauses publicitaires à la télé, nous voyons que les industries ont libre accès pour passer **LEUR** message (bleu et vert) au plus grand nombre de personnes qui reçoivent les messages sans se questionner.

Ce que je crains c'est qu'on mette en veilleuse le projet d'électrification des transports et qu'on fasse aller de l'avant la filière d'hydrocarbures.

Plusieurs articles de journaux ont parlé de « moratoire » comme si ce moratoire existait réellement. Ce qui n'était nullement le cas! Les personnalités politiques qui étaient interviewé ne rectifiaient pas la tire pour expliquer qu'il s'agissait d'un moratoire « de facto ». La population, et moi y compris, s'étaient laissé endormir en lisant ou en écoutant les médias.

De facto est une formule permettant d'opposer une situation de fait à une situation juridique (par opposition à de jure). http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/de_facto/22574

Est-ce que j'ai bien compris? Est-ce que cela signifie que le moratoire n'existait pas de manière légale mais existait dans les faits par opposition à de jure. Se pourrait-il que les compagnies n'auraient pas été liées par une obligation légale. Est-ce qu'elles auraient pu, malgré tout, vaquer à leurs activités si elles l'avaient vraiment voulu? On m'a raconté que si elles avaient décidé d'entamer des procédures contre le gouvernement ce moratoire de facto n'aurait pas pesé lourd dans la balance. Se pourrait-il?

C'est peut-être une coïncidence, mais plusieurs médias appartiendraient à des familles très influentes qui ont des intérêts dans plusieurs domaines, dont notamment, les filières énergétiques (hydrocarbures, etc...)

Et aussi, pourquoi est-ce qu'on refuse une véritable consultation, un véritable échange avec des citoyens tels que Serge Fortier, Jacques Tétreault, Marc Brullemans et plusieurs autres? Comment se fait-il que des BAPE et d'autres études payés à grands coups de millions par les deniers publiques n'ont pas de mandats qui tiennent compte de la volonté du peuple? Les autorités devaient « **accepter une véritable collaboration** » avec des citoyens avertis et documentés. Elles en auraient bénéficié.

Les trois études, quant à moi, ont reçu des mandats qui se limitent qu'aux gaz de schiste et aux hydrocarbures. Il n'y a eu aucune considération de s'orienter efficacement et le plus rapidement possible vers les énergies alternatives. Je suis donc obligé de conclure que les jeux sont déterminés à l'avance.

Sachez que, le peuple ne pourrait qu'applaudir un gouvernement audacieux qui respecterait **VRAIMENT** sa volonté. Un gouvernement audacieux qui **EXIGERAIT** une étude véritablement objectif avec une juste participation citoyenne. Un changement de cap **AVEC LE PEUPLE** vers les énergies alternatives.

Et ces dernières années, a-t-on vraiment permis des projets d'envergure? Ou est-ce qu'on s'est déployé à les retarder, les noyer sous une tonne de bureaucratie inutile, et autres méthodes?

J'aimerais en savoir plus sur des projets tels que :

- le moteur-roue (version Pierre Couture)
- groupe traction de Pierre Couture
- la Quasiturbine (Gilles St-Hilaire)

Est-ce qu'il y a d'autres projets qui ne bénéficieraient pas d'un soutien nécessaire?

Vous trouverez en annexe un rapport de Monsieur Alain St-Yves sur des technologies qui ne demandent qu'à être mis au service des Québécois et à rapporter aux Québécois.

Champlain - Gaz de Schiste 2014

champlain - gaz de schiste 2014
extraits de "champlain - schiste etc..." 2010-2014

à l'est - le cultivateur industriel
au sud - le nucléaire
à l'ouest - le pipeline de gaz sous le fleuve
au nord - le gaz de schiste

localité de rêve !

la campagne, les oiseaux, l'air frais, les légumes du jardin et les vaches, plein les champs...
pas de vaches !

les tracteurs, les grues, les bulldozers, les pipelines et l'industrie pétrolière qui assiège les lieux sous nos yeux, ahuris.

après l'arrivée des acheteurs étrangers dans les années 60 et l'agriculture industrielle, après Gentilly dans les années..., après le pipeline des gaz de l'ouest sous le fleuve vers les parc industriels de Bécancour, en...,
l'incursion des explorateurs de gaz de schistes venus d'on ne sait où, faute d'informations, locales régionales et "provinciales" faute de pouvoir dire "nationale".

en 2009, les camions et vibrateurs parcourent la route devant chez moi, posent du filage au sol, pour on se sait quel usage - des semaines plus tard, de lourds vibrateurs font mugir le sol et trembler les murs.

"y cherchent du gaz"
"ah !"

les fondations des maison fragiles sont davantage fragilisés, les chats sont apeurés et les gens, sceptiques, indifférents : "y cherchent du gaz !"

l'année suivante, au début de l'été, chez le cultivateur (industriel) il y a activité : ils s'installent.

(2010 ou 2011)

camions lourds, transport d'équipements et de main-d'œuvre ;
la terre est bouleversée et érigée en enceintes d'au moins cent pieds par cent, avec deux autres bassins d'au moins trente (30') par soixante-quinze (75') pieds chacun, interconnectés par des tuyaux d'environ 1 pied de diamètre (30cm), et un dernier tuyau de même dimension reliant les fosses directement aux fossés agricoles (qui mènent vers le fleuve).

au cours des forages et fracturations, tout l'été et tout l'automne, jusqu'au début de l'hiver, la terre tremble, les camions voyagent... quoi ? : de la terre, du gravier, de l'eau et quoi d'autre encore ?
les murs de la maison et les meubles tremblent et vibrent de jour comme de nuit ;
l'air sent le "nafta", ou l'huile à brûleur qui sert aux anciennes lampes à l'huile. et autres réchauds de même type.
le lumière qui émane de ces installations illumine la nuit (comme le jour) et occupe tout le champ visuel - impossible de lire le ciel nocturne à moins de s'en remettre à l'observatoire.

"ça va-tu durer longtemps ?"

"che pas."

"parais qu'ça pourrait payer "

"tu penses ?"

"y disent ça "

l'information la plus rigoureuse vient des voisins et des visiteurs de la galerie d'art au village - ailleurs, on n'en entend jamais parler, ni de la durée, ni de l'importance des travaux, ni de ce qui nous attend suite à ces travaux.

quelques réunions d'informations, enfin où les opposants à ces travaux d'exploration gazière nous apprennent la teneur les enjeux.

inquiétude, apathie et incrédulité.

personne ne veut aller plus loin que l'information reçue, tout les participants à ces réunions s'attendent à des meneurs qui "vont prendre ça en main" !

tout le monde court en tous sens.

et nous, on prend nos marches le soir, les fins de semaine, dans le chemin qui mène au rang plus haut où il y a-semble-t-il, un autre puits déjà foré, les arbres abattus, comme pour le pipeline de gaz sous le fleuve : ils ont acquis les droits.

puis, au printemps suivant, plus rien, plus personne.

on apprend aux nouvelles que les recherches sont suspendues, les puits abandonnés, les travaux ajournés.

les puits : sécuritaires.

les terres : sécuritaires.

l'agriculture : sécuritaire.

le ouïe-dire et les nouvelles régionales et nationales donnent l'heure juste : l'industrie gazière a pris ses responsabilités et les autorités prennent le "dossier" en charge. n'ayez crainte, tout est sous contrôle.

les craintes persistent - nous demandons une analyse des sols qui ont reçu les boues de déversements, celles dont les conduites mènent aux fossés agricoles, aux autorités municipales et aux responsables des comités de surveillance - personne ne vient aux rendez-vous fixés, personne ne prélève d'échantillons, pas même nous-mêmes, les plus inquiets semble-t-il ?

le sol est glaiseux, huileux et de rouille, les sels dominent le fond les vases communiquant.

"les autorités qui font enquête" procèdent à des prélèvements, près d'un puits qu n'a vraisemblablement jamais servi ni même peut-être jamais été foré.

aucun prélèvement pour analyse sérieuse et potentiellement compromettante ne sera effectué.

tout est au point mort. rien ne bouge, sinon les bulles qui se forment à la sortie de la tuyauterie qui rouille sur place - on dit de source quelconque que le puits no. 1 de Champlain est un des puits qui fuit.

"peut-être !"

"tu penses ?"

"y disent ça"

"c'tu grave"

« ça doué pas... »

informations pertinentes !

durant ce temps, on y habite, tout près, on l'oublie, on n'y pense plus.

jusqu'au moment où, l'automne dernier (2012) : bulldozer, pelle mécanique et camionnage.
on récupère les lieux - le sol est redistribué sur les terres, les lieux sont nivelés, à l'exception des puits qui demeureront jusqu'à quand ? s'ils ne percent pas avant...

et la terre est retournée à l'agriculture, semences, soya, maïs, herbes de fourrage - aliments propices à l'alimentation des vaches laitières...

"le lait !"

"j'en bois jamais !"

les boues déversées dans les fossés sont dispersées depuis au moins trois ans, les terres remises à la production agricole et le tranquillité d'esprit remise à ceus et celles qui ont confiance à leur bon gouvernement.

et la terre en-dessous ?

et la nappe phréatique ?

et les puits de surface, ici à peine à deux mètres sous la surface du sol ?

et dans cinquante ou cent ans ?

"on s'ra pu là "

"t'as ben raison "

le gaz de schiste, le gaz de l'ouest, le nucléaire, l'agriculture industrielle...

"on s'ra pu là !"

... vivre à Champlain, à la campagne, les oiseaux et les bons légumes du jardin...

(c) brigitte gagnon / jean-pierre marchand (sodrac) 2014



Réduction de la consommation de carburant dans les transports lourds routiers

Filière des hydrocarbures, une alternative à l'exploitation des gaz de schiste

Lettre d'information et sollicitation de support à l'innovation

mai 2014

LE SOLEIL
Le samedi 15 août 1998, 44e année, No 34 - 38 pages
alaberry-de-Valleyfield

JOURNAL FRANÇOIS
vendredi 14 novembre 2012 40 pages
DUCHECQ

GAGNE 1000-25000
SUSANA
23 990\$
REGATE KIA VALLEYFIELD

Économie de carburant

Dispositif d'économie de carburant

Hybridation des transports lourds

Comburant H2O

Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution...

Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution ...

Alain St-Yves,



Introduction, présentation

Alain St-Yves, pilote d'avion au début des années 80, je suis revenu sur terre en tant que technicien en électronique pour ensuite poursuivre pendant 22 années en gestion de la machinerie manufacturière et des équipes de travail en maintenance industrielle.

Disons que je suis de ceux qui assimilent le fonctionnement des machines, les entretiennent, les améliorent pour ensuite communiquer aux fabricants les solutions qui permettent d'obtenir de meilleures performances de leurs produits ...

Compte tenu ces aptitudes ou expériences multidisciplinaires dans le domaine de la machinerie, c'est en 1998 que je relevais chez moi, un défi personnel, soit la conception (ou la conversion) de ma voiture à essence vers un modèle électrique.

C'est dans le cadre de défis relevés avec cette voiture au cours des années que je me suis retrouvé à participer à l'information et à la sensibilisation aux véhicules électriques. Une quarantaine de reportages ont été publiés, les plus prestigieux étant avec l'équipe de l'émission Découverte à Radio Canada ou celui du Code Chastenay à Télé-Québec

Heureusement, depuis quelques années, plein d'intervenants dans l'électrification des transports et quelques milliers de conducteurs de VÉ ont pris la relève. Dernièrement, c'est en compagnie de 436 autres VÉ que je participais à l'enregistrement d'un record Guinness organisé par le CNTA sur l'île Ste-Hélène. L'électrification des transports devient une réalité, voilà une technologie qui permet de réduire notre consommation de carburant et la pollution.

TEM synergie inc.

En 2012, je quittais cette carrière en maintenance industrielle pour m'investir à plein temps dans le sens de ma passion et de mes convictions, soit la réduction de la consommation de carburant et la pollution.

Depuis plus de 2 ans, je suis devenu un nouveau (ou un jeune) entrepreneur de 55 ans.

Sur ma carte d'affaires, on peut lire « technologue en économie d'énergie, transport »

-1-

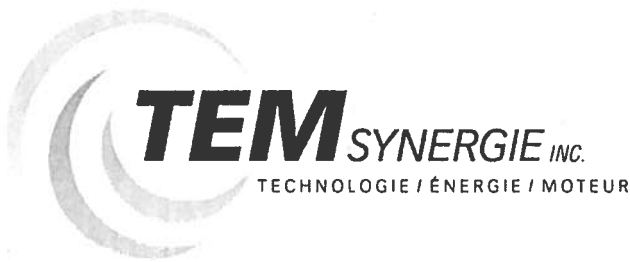


Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution ...

Alain St-Yves, entrepreneur
technologue en économie d'énergie, transport

Salaberry-de-Valleyfield
mobile 450 807-9837

temsnergie.com
vehiculevert@gmail.com



Transport lourd vs GES totaux au Québec

Entre 1990 et 2010, on rapporte une réduction des GES totaux de seulement 1,6% au Québec. Bien que les voitures soient plus propres et consomment moins d'essence, c'est le « Just in Time » de l'industrie du transport qui consomme et pollue dorénavant davantage que le parc automobile québécois.

Quelques 33% des GES totaux au Québec proviennent du transport routier dont ces gros moteurs diesels des transports lourds utilisés à raison de 8, 12 et même 24 heures par jour.

Ces deux dernières années, c'est chez ces camionneurs et cette industrie que je me suis introduit.

Mon site internet « TEM synergie.com » présente une certaine démarche scientifique et témoigne d'une trentaine de projets d'économie de carburant diesel réalisés. Il me faut souligner qu'en fait, ce qu'on peut y lire n'est que la pointe de l'iceberg. Plusieurs autres approches ont été élaborées, plusieurs autres solutions ne demandent qu'à être exploitées.

À cette heure, je prétends avoir en main des outils ou des solutions dont le potentiel est une réduction de 5% de de la consommation de carburant d'une majorité de ces gros moteurs, lesquels consomment des volumes astronomiques de diesel au quotidien, jour après jour. À noter qu'une moyenne de 5% de réduction de la consommation peut signifier 15% pour l'un et 3% pour l'autre.

5% de réduction dans un domaine responsable de 33% des GES totaux, cela n'est pas négligeable en comparaison de la réduction de 1,6% des GES totaux obtenus depuis 20 ans.

Toute une affirmation venant d'un individu, fondateur d'une petite entreprise, qui prétend être en mesure de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Notre nouveau gouvernement souhaite étudier la filière des hydrocarbures dans son ensemble. Pour ma part, je mentionne qu'il faut, dans ce contexte, s'assurer qu'on brûle efficacement le carburant dans les transports lourds au même titre qu'on encourage l'électrification des transports ou les programmes d'économie d'énergie dans le domaine du bâtiment.

Économie de carburant vs l'industrie manufacturière

Pendant des décennies, l'industrie automobile a agi de manière à retarder la fabrication de véhicules moins énergivores et moins polluants. Ce ne sont que les pressions populaires, les organisations et la réglementation qui ont forcé ces derniers à développer, ces dernières années, des groupes de traction plus efficaces.

-2-



Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution ...

Alain St-Yves, entrepreneur
technologie en économie d'énergie, transport

Salaberry-de-Valleyfield
mobile: 450 807-9837

temsnergie.com
vehiculevert@gmail.com

Au niveau de la machinerie lourde et des gros transporteurs, on croit généralement que les manufacturiers font leur possible pour réduire la consommation et la pollution.

Après 22 années de travail chez 4 entreprises manufacturières en plus de cette expérience depuis 2 ans dans les transports, je peux commenter qu'on attribue trop de bonnes intentions aux entreprises privées. Bien que ces dernières tiennent un discours dans le sens de la protection de l'environnement, ces arguments ne sont pas à la hauteur au moindre soupçon d'un impact sur les coûts et les profits des entreprises.

Pour être plus clair, je crois qu'il est faux de prétendre que les moteurs que nous livrent les manufacturiers sont équipés de toutes les technologies permettant d'en obtenir la meilleure efficacité énergétique.

Depuis longtemps, toute une quantité de dispositifs d'économie de carburant ont été proposés. La tendance populaire veut que si l'un d'eux fonctionnait, les manufacturiers l'aurait adopté. Bonne quantité de produits et d'arnaques ont fait que cette question est devenue tabou et ceux qui s'y aventurent maintenant se frappent le nez sur des portes fermées.

Dans le cadre du travail entrepris avec mon entreprise, si on veut des chiffres, je mentionne qu'il suffirait d'un petit budget de l'ordre des dix mille dollars pour démontrer, dans le cadre d'une démarche scientifique, que certains dispositifs peuvent fonctionner.

Support à l'innovation vs l'urgence de passer à l'action

Il n'y a pas de solution unique pour répondre à la problématique de l'utilisation des hydrocarbures. Il y a une multitude de directions et des compromis que l'on ne doit pas négliger d'exploiter lorsque des résultats sont démontrés.

En fait de support à l'innovation, des rencontres, du travail, des dossiers ont été remis au gouvernement mais cette étape demande davantage de temps et d'investissement afin de répondre aux exigences des programmes existants.

Innover, installer, travailler en synergie avec des clients qui mettent à ma disposition leurs machinerie, voilà la partie facile.

Convaincre d'autres compagnies de transport, obtenir du support à l'innovation, voilà ce qui demande davantage de ressources humaines, une approche stratégique adéquate et des ressources financières à la mesure du défi.

J'ai derrière moi toute une carrière en fait de travail d'équipe et de dépannage de la machinerie.

Je suis disposé à « coacher » un comité et/ou gérer un budget qui permettrait d'accélérer le travail entrepris afin de vérifier et de confirmer bon nombre de solutions.

-3-

Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution ...



« Déterminé à faire ce qu'il faut »

L'urgence des changements climatiques commandent qu'on encourage les initiatives, qu'on supporte et qu'on vérifie l'impact de toutes les solutions proposées. Nous devons agir rapidement, même s'il y a des possibilités de se tromper et que nous devons recommencer.

Sur ce propos, je me permet de citer Hubert Reeves « l'important, il faut être déterminé à faire ce qu'on pense qu'il faut faire sachant que peut-être cela ne donnera rien mais en sachant que peut-être cela donnera quelque chose. Ni pessimiste, ni optimiste mais déterminé ! »

Ce travail, ce défi que j'ai entrepris ces dernières années, je le qualifie de mission à vie. Je suis de ceux qui considèrent que ma génération et celle de mon père sont responsables de la détérioration de la planète qu'on lègue à nos enfants.

Les jeunes sont plein d'espoir et proposent des solutions mais c'est aux gens de ma génération de fournir l'expérience et les moyens pour tenter de corriger le tir en passant à l'action.

Pour terminer, le message que j'essaie de passer est que le défi est de taille et la rapidité des développements économiques de mon entreprise n'est pas à la hauteur de l'urgence des actions commandées.

Une vision, une volonté politique en faveur de cette démarche est souhaitée. On me commente que je m'attaque à gros ? Je réponds qu'il y a le mot « synergie » dans le nom de ma compagnie, il s'agit d'un déficit collectif et c'est en collaboration avec bon nombre d'intervenants que je suis « **déterminé à faire ce qu'il faut !** » (mots de Hubert Reeves)

Toutes subventions, bourses ou contributions volontaires attribuées à cette démarche permettront d'accélérer le travail et c'est en tant que gestionnaire de carrière dans le domaine de la machinerie que je me m'engage à communiquer les progrès réalisés avec chacun des dollars qui nous seront confiés.

Merci de votre attention

Alain St-Yves, entrepreneur
Technologue en économie d'énergie, transport





Références

Un curriculum vitae, les défis, les réalisations et la participation médiatique depuis 1998 en rapport avec le véhicule électrique sont au www.vehiculevert.org

Site internet TEM synergie, www.temsynergie.com

Record Guinness 437 VÉ organisé par le CNTA, communiqué de presse au <http://roulezelectrique.com/record-guinness-rassemblement-431-ve/>

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
DIRECTION DES POLITIQUES DE LA QUALITE DE L'ATMOSPHERE, FEVRIER 2013
Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2010 et leur évolution depuis 1990

Hubert Reeves et la machine à remonter le temps, Radio-Canada, entrevue avec Michel Lacombe, mai 2014, rediffusions

-5-



Un effort pour réduire la consommation de carburant et la pollution ...

Alain St-Yves, entrepreneur
Technologie de véhicules électriques

Sababery-de-Valleyfield
téléphone 450 807-9837

temsynergie.com
vehiculevert@gmail.com